



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 JUIN 2025

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de votants:</b>	<b>35</b>
<b>Nombre de présents :</b>	<b>27</b>
<b>Convocations :</b>	<b>11 JUIN 2025</b>

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THEODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane FERRAND, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Pierre JOSELIER, Mme Khadija EL ARRAM, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, M. Benoît HEBERT, M. Stéphane DELAHAYE et Mme Catherine DEPITRE.

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- M. Christophe DELAMARE	Pouvoir à M. Pierre CAREL
- Mme Luce PANE	Pouvoir à M. Alexis RAGACHE
- M. Stéphane BORD	Pouvoir à M. Pierre-Arnaud PRIEUR
- Mme Mathilde LESAGE	Pouvoir à Mme Eve COGNETTA
- Mme Evelyne DENOYELLE	Pouvoir à Mme Edwige PANNIER
- Mme Adeline DIANISSY	Pouvoir à M. Laurent CASSARD
- Mme Lisa MADELEINE	Pouvoir à M. Hervé DEMORGNY
- Mme Sylvie FAURE	Pouvoir à Stéphane DELAHAYE

--ooOoo--

Monsieur Stéphane FERRAND remplit les fonctions de Secrétaire.



2025/69

**OBJET :** Attribution d'une subvention d'équipement au Billard Club Sottevillais pour l'acquisition de billards

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le projet d'investissement présenté par le Billard Club Sottevillais (BCS),  
Vu la volonté municipale de soutenir les associations locales dans le renouvellement de leur matériel structurant,

Considérant que les billards actuellement utilisés sont anciens, énergivores et techniquement obsolètes,

Considérant l'intérêt pour la Ville de favoriser la pratique sportive dans de bonnes conditions,

Considérant que le BCS porte, aux côtés de la Ligue de Normandie de Billard, un projet pluriannuel soutenu par plusieurs partenaires publics,

Il est proposé d'attribuer au Billard Club Sottevillais une subvention d'équipement de 17 500 € pour l'acquisition de deux billards de compétition, en complément d'un billard pris en charge par le club sur ses fonds propres, et d'un autre par la Région Normandie et le Département de Seine-Maritime.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention d'équipement de 17 500 € au Billard Club Sottevillais,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette délibération.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**

Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental,



Alexis RAGACHE